



CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES

-----0-----0-----
-----0-----

PROGRES ACCOMPLIS DANS LA PRISE EN COMPTE SYSTEMATIQUE
DE LA PROBLEMATIQUE HOMME-FEMME LORS DE LA CONCEPTION
DE L'APPLICATION ET DE L'EVALUATION DES POLITIQUES ET
DES PROGRAMMES NATIONAUX, L'ACCENT ETANT MIS SUR LES COGES
ET LA RADIATION TROIS FEMMES ET DES FILLES A L'EDUCATION,
A LA FORMATION, A LA SCIENCE ET A LA TECHNOLOGIE, Y COMPRIS
POUR LA PROMOTION DE L'EQUALITE D'ACCES AU FINANCEMENT
ET AU TRAVAIL DECENT

DECLARATION DU BURKINA FASO

Par

Mme **Gélina M. YODAKONKORO**
Ministre de la Promotion de la Femme

New York, le 24 février 2011

(Vérier au prononcé)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de la Grande Sésame

Le Burkina Faso a réjoui de la mise en place de l'Entité ONU-Femme, de la pertinence de l'initiative de la cinquante-neuvième session de la Commission de la Condition de l'Homme. L'efficacité Madame BACHELET pour sa contribution et déclare sa contribution à hauteur de 8000 dollars au fonctionnement de l'Entité ONU-Femme.

Monsieur le Président,

Au Burkina Faso, les inégalités de genre touchent tous les domaines et les secteurs du domaine social, économique et politique. La persistance de certaines de ces inégalités et de leurs incidences négatives sur le niveau des indicateurs nationaux de développement humain, compromettraient les performances du pays pour l'atteinte des OMD (Objectifs de Millénaire pour le Développement).

C'est dans ce contexte que le Gouvernement burkinabè a adopté en 2009 une Politique Nationale Genre. (PNG) Il a ainsi proposé et définitivement cette politique est la construction d'un Burkina Faso sans les formes d'inégalité de genre.

citoyens et citoyennes, culture, politique et économique».

Dans le plan d'action opérationnel de la Politique Nationale, certains défis ont été identifiés comme étant les plus prioritaires à considérer dans cette quête de l'égalité. Parmi ces défis figure l'éducation, qui est considérée comme un levier pour le développement. La mise en œuvre de ce plan a un coût de plus de cinq (5) milliards de Francs CFA pour les trois (3) ans à venir.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau des élections,

Le Burkina Faso est engagé par sa Constitution et la Loi d'Orientation de l'Éducation à l'atteinte des objectifs de l'Éducation Four Tous (EFT).

Pour ce faire, le Burkina a procédé à la création de la Commission Nationale de l'Éducation en œuvre avec des départements ministériels créatifs, la mise en place d'un fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'appui aux mères éducatrices, l'attribution de 60% de la dotation des chambres universitaires aux étudiantes, l'opération 0 fille à la maison.

En vue de l'accès, du maintien et de la réussite des filles à l'école, les actions suivantes sont menées :

-la gratuité de l'enseignement de base (distribution de fournitures scolaires, développement de cantine scolaire) ;

-l'obligation de matriculer les enfants et filles jusqu'à l'âge de 16 ans ;

-l'augmentation de l'offre éducative et le rapprochement des infrastructures scolaires des élèves ;

-la révision des curricula doit prendre en compte les thèmes émergents tels le genre, les droits spécifiques des femmes et des enfants, la citoyenneté, l'environnement, la jeunesse, etc ;

-l'élaboration d'un Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONA) ;

-la lutte contre les violences en milieu scolaire ;

-la formation des enseignants en pédagogie africaine ;

- la construction des maisons communautaires de jeunes filles;
- la création et le fonctionnement d'un Conseil National pour la Prévention de la Violence d'Enfance;
- la création de clubs de surveillance et de sécurité à l'école;
- la mise en place de cellules genre dans les départements ministériels

En termes d'acquis on note un accroissement sensible du taux brut de scolarisation:

- Primaire : le Taux Brut de Scolarisation est passé de 2007 de 63,1% à 70,9% pour les garçons et 71,2% pour les filles;
- Post primaire : le Taux Brut de Scolarisation pour les filles est passé de 22,5% à 28,8% de 2007 à 2010;
- Supérieur : la proportion des étudiantes est passée de 31% à 32% de 2007 à 2008.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du bureau de séance

Le Burkina Faso s'est engagé dans différentes réformes afin d'accroître la compétitivité de son secteur privé et d'augmenter le nombre de postes de travail pour les femmes et les hommes.

Aussi l'application effective et le respect des normes internationales du travail contribueront sans doute à la promotion de l'égalité d'accès et à la participation des femmes et des filles au plein emploi et à un travail décent.

Pour toutes ces raisons, la Politique Nationale du travail vise à transformer le Burkina Faso en un pays émergent caractérisé par un niveau de compétitivité très élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les actifs, grâce au fait d'offrir aux habitants de son territoire un accès au travail à l'horizon 2025. Cette politique sera intégrée à d'autres politiques en matière de la dimension genre.

Je vous remercie